

# COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 6 DÉCEMBRE 2017

## A la maison des sports de Carcassonne.

**Membres présents :** Mmes Balancie Sabine, Bordères Noella, Laffont Karine et Pogam Jennifer, Mrs Mrs Cano Christophe, Delalande Sébastien, Laffont Jean-Jacques, Masson Joël et Pouppeville Eric.

**Membre invité :** Mr Nurit Gérard.

**Ordre du jour :**

- Préparation de l'Assemblée Générale du 12 Janvier
- Questions diverses.

**Préambule :**

Le président remercie l'ensemble des administrateurs pour leur assiduité.

**Démission de M. Jérôme Bouba**

Mr Masson nous informe de la démission, pour raisons personnelles, de Jérôme Bouba au comité départemental qui est acceptée. Le président le remercie pour tout le travail accompli en faveur de notre sport.

**Procès verbal**

Lecture du compte rendu du PV du comité directeur su 4 Octobre qui est adopté à l'unanimité.

**Préparation de l'assemblée générale à venir du 12 Janvier 2017**

Mr Masson nous fait part du rapport moral et du déroulé de la réunion.

Il souhaite que les nageurs récompensés soient plus valorisés.

Mr Cano, en l'absence de Mr Delalande lors de l'assemblée générale, se chargera de créer un PowerPoint avec les photos des récipiendaires, ainsi que leur palmarès.

Pour ceux qui sont allés aux Championnats de France, le comité décide d'offrir un bon d'achat de 50 € par nageur et pour les plus petits des trophées seront offerts. Le président sollicite Christophe Cano pour les différents achats.

Noëlla Bordères s'occupe de la remise des tenues qui aura lieu pour les officiels du département le jour de l'assemblée générale. Ils seront tous conviés.

Pour combler les places vacantes au comité directeur, nous allons appeler aux candidatures dans les clubs.

**Bilan des cotisations licences :**

Sur les licences à ce jour 409 licenciés.

Tous les rapports, pour l'assemblée doivent parvenir à Karine Laffont avant le 11 décembre 2017.

## **Rapport financier :**

### **1 - Les vérificateurs aux comptes**

Mme Balancie accueillera, en décembre, les vérificateurs aux comptes. Tous les documents seront mis à leur disposition. Après vérifications d'usage, il leur sera demandé un procès verbal authentifiant les comptes et les écritures ainsi que le quitus document indispensable levant la responsabilité de la trésorière générale et lu à l'assemblée générale par les vérificateurs aux comptes.

### **2 - Entreprise de Mme Rouanet : problème de virement - Erreur de Rib -**

Mme Frédérique Rouanet, ancienne présidente du comité départemental de natation a communiqué involontairement le Rib du comité départemental de natation de l'Aude à un de ses clients. De ce fait, une somme de 1500 € a été créditée par la caisse d'épargne sur notre compte en lieu et place à la société de Mme Rouanet.

La somme de 1500 € a été remboursée le 2 décembre 2017 par le comité départemental directement à la société THERM & CO domiciliée à Narbonne.

Une délibération a été prise en ce sens et sera annexée à ce compte rendu.

### **3 - Le dossier comptable et l'ordinateur du comité départemental :**

La comptabilité générale de l'ancienne gouvernance débute seulement qu'à compter du 16 octobre 2017. Cependant des erreurs ont été trouvées sur ces trois mois de restitution. Le comité actuel et sa trésorière générale ont pris acte de cette impossibilité d'opérer à un archivage de la comptabilité. L'ordinateur n'a pas été restitué non plus. Après de longues semaines de mails échangés, et sans réponse formelle tant au niveau de la comptabilité que le devenir de l'ordinateur, le président et son comité ont décidé unanimement de préserver l'image de notre sport. Ces dossiers seront classés au compte pertes et profits de la comptabilité de la trésorerie générale.

Afin de préserver l'intégrité des administrateurs actuels et futurs il a été proposé cette résolution qui sera présentée et votée à l'assemblée générale du 12 janvier 2018.

**RESOLUTION :** Monsieur Joël MASSON et l'ensemble des membres du COMITE se voient obligés, au vue des circonstances consécutives à d'importantes difficultés de communication et d'information de la part du précédent Comité de Direction, de porter des réserves quant à la sincérité et à la cohérence de la gestion financière des exercices comptables antérieurs.

## **Questions diverses.**

## **Décisions**

- a) Pour la saison prochaine, nous allons organiser des stages pour les nageurs, pour les entraîneurs (pour ces derniers 100 €/ personne et par an).

- b) Christophe Cano se charge de prévenir la presse à l'occasion de l'assemblée générale.
  
- c) Un recyclage en direction des officiels sera organisé courant janvier ou février 2018, avec M. Poupeville

La séance fut levée à 23 h 15, avec la traditionnelle collation.

Karine LAFFONT

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Joël MASSON

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping horizontal stroke that curves upwards and then downwards, with a vertical stroke and a small flourish at the end.